

3
COMMISSION chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, ayant pour but le transfert au Panthéon des cendres de Lazare Carnot, de Marceau et de Baudin (N° 149, session 1889.)

Nommée le 3 juin 1889.

MM.

1^{er} BUREAU : JOURNAULT.

2^e — HERVÉ DE SAISY.

3^e — GARRAN DE BALZAN.

4^e — ALCIDE DUSOLIER.

5^e — SCHOELCHER.

6^e — LISBONNE.

7^e — PAZAT

8^e — HIPPOLYTE MAZE.

9^e — PARRY.



Séance du 4 Juin 1889 (2 heures)

M. Schœlcher est nommé le président comme d'usage
M. Hippolyte Maze est secrétaire d'usage.

Il est donné un compte rendu des discussions qui ont eu lieu dans les bureaux.

1^{er} Bureau M. Journauld a été élu sans débats, comme approuvant la proposition. M. a formulé le vœu que la cérémonie ait lieu le 21 Septembre

2^e Bureau M. Héri de Saisy a été élu sans débats; il est favorable au projet et croit qu'on pourrait rendre à la proposition Letour d'Avoyne mort et inhumé à Oberhausson

3^e Bureau M. Sarran de Babey ^{1878 Nomburg} a été élu sans débats; il est favorable au projet ^{malgré les objections de divers membres de la droite} et croit qu'on pourrait rendre à la proposition Letour d'Avoyne mort et inhumé à Oberhausson

4^e Bureau M. Schœlcher a été élu sans débats, comme favorable au projet; il croit impérieusement à une proposition de M. Maze ^{qui en pourrait rendre aussi} et croit qu'on pourrait rendre à la proposition Letour d'Avoyne mort et inhumé à Oberhausson

5^e Bureau M. Lévassor a été élu sans débats comme favorable.

6^e Bureau M. Duret a été élu comme favorable à la proposition. Les membres de la Droite ont protesté au sujet de l'hommage rendu à Baudin.

7^e Bureau M. Hippolyte Maze a rappelé dans son bureau qu'un banquet ~~avait été donné~~ ^{traditionnel} de Hoche à Versailles, le 24 Juin 1886 il avait réclamé la translation au Dautheuil, des restes de Hoche et de Marceau, qu'il l'avait demandé, depuis, à nouveau, dans son livre Les Généraux de la République, qu'il avait saisi le Gouvernement de la question et en avait demandé une première étude. La Chambre a entendu cette proposition à Paris et à Baudin. M. Maze accepte cette caténaire; il croit même qu'il serait regrettable de ne pas saisir avec cette occasion, pour rendre un solennel hommage à Hoche qui a été pour Hoche et Marceau un modèle de génie, de gloire, d'élévation, dans les idées, de générosité dans les sentiments. Dans cette première et incomparable époque de la révolution française, Hoche et

2 Marcen sont sans cesse réunis, ils se précèdent, s'accompagnent
sur le sidewalk sur le Rhin, sur la mer, sur la mer, à la frontière
en vertu de jura ils n'oublient qu'ils avaient devant eux des Français
pour adversaires. Kleber a été plus malheureux encore peut être que Haacke et
que Marcen car il a été abandonné en Egypte laissé sans troupe et sans argent
sur la terre étrangère ^{pendant} l'absence de l'armée véritable de l'expédition, revenant sans en
France le 10 Brumaire, Napoléon a le coup de force de lui faire
que Kleber amené en Egypte ait au moins une plaque commémorative au Panthéon!
Les autres moments transcurrent en France 18 ans après sa mort, sans qu'il n'ait
de sa part d'argent, sans la signature réelle, sans Marcen de retour à la suite
mais on peut sans pour Kleber ce que les circonstances font et la résistance de la
famille de Marcen font pour Haacke.
Le Bureau a été chargé par le Gouvernement le 10 Brumaire de faire de la
cerimonie de la translation en voulant exprimer le fait d'un homme respectable, juste, de la part
général Bureau — Mr. Lamy a été élu sans débats comme
favorable. On a obtenu dans le Bureau que le service de la
garde était fait au Panthéon d'une façon assez peu
convenable par rapport au l'a charge d'appeler l'attention de
sur cette question l'attention des membres de Gouvernement qui
seront appelés dans la Commission.

III Dans son Bureau M. Buffet a ouvert la discussion
sur la translation du Panthéon et émis des opinions personnelles
sur les inconvénients que peut ~~présenter~~ présenter d'une
façon générale la translation des restes de telles ou telles personnes
dans un monument public. il a déclaré qu'il voyait dans la
translation des restes de Carnot, Marcen etc une manifestation
mensurée et antichrétienne. M. Buffet a combattu ces diverses
objections et il a été élu à la majorité de 7 voix contre 3
bulletins blancs. Le Bureau a chargé de soutenir devant la
Commission les diverses observations qu'il a faites tant pour
Kleber que pour la date de la cérémonie

Après le compte rendu, il est procédé à l'élection du Bureau définitif. M. Schulcher et Hippolyte Maze sont maintenus, à l'unanimité, dans les fonctions de président et de rapporteur secrétaire.

Un échange d'observations a lieu sur l'ensemble de la proposition et sur les amendements présentés par M. Maze et Henri de Paris.

L'amendement de M. Maze est approuvé par tous les membres et adopté.

L'heure de la réunion dans les bureaux étant arrivée, la Commission est obligée d'ajourner la suite de sa délibération mais sur la proposition de M. Durbin elle décide de nommer immédiatement son rapporteur.

M. Maze est élu rapporteur à l'unanimité.
La Commission ~~ajourne~~ décide de se réunir à nouveau, à l'issue de la séance du Sénat.

Le Président

V. Schulcher

Le Secrétaire

Hippolyte Maze

La séance ^{annonce} a pu avoir lieu en raison de la prolongation de la séance du Sénat

Hippolyte Maze

Séance du 14 Juin 1889

Présidence de M. Schœlcher président. Sont présents MM. Maye
Secrétaire - rapporteur, Pégat, Liphonne, Jussolier, Journault,

La Commission décide de rendre à l'Autriche le même
~~hommage qu'à Carnot et Marceau et à ceux dont les restes sont~~
encore à l'étranger les mêmes honneurs qu'à Carnot, Marceau et
Baudin.

Elle décide en outre de faire inscrire sur la loi qu'un
monument commémoratif sera élevé à Hoche et à Kléber ~~en~~
~~lieu de plaques~~ et que la première pierre en sera posée le jour
de la translation des cendres de Carnot, Marceau etc.

Enfin elle est d'avis de laisser au Gouvernement la fixation
de l'époque de la cérémonie sous la seule condition que cette
époque coïncidera avec l'une des dates les plus mémorables de
la Révolution française.

La Commission s'ajourne à Lundi 17 une heure

Le Président

V Schœlcher

Le Secrétaire

Auguste Maye

Séance du 17 Juin 1889

Présidence de M. Schœlcher président
Sont présents M. Ruge Secrétaire Rapporteur, Garray, De Balguy,
Papat, de Bonne, Lavy

M. Garray n'est pas venu à la séance.

La Commission d'Étude de renvoi au Gouvernement une lettre
dans laquelle on demanderait qu'un hommage soit rendu au
Lanthier, à Jeanne d'Arc; une commission extra-parlementaire
fonctionne au Ministère de l'Instruction publique pour
étudier l'ensemble de la décoration intérieure de Lanthier;
la Commission approuve par le Ministre le projet.

Elle prend la même décision pour une demande de même nature
faite par M. Papat en faveur du Général Lamagne.

M. Ruge donne lecture de son rapport.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

La Commission décide d'en demander la lecture ~~en séance~~
~~publique~~ à la tribune dans la séance publique de ce jour

Le Président

Le Secrétaire
Hippolyte Ruge